

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE SEPTEMBRE 2021 – N° 86



LE MOT DU MAIRE – Didier LATHUILLE

Vous avez été informés de la réalisation prochaine des travaux d'aménagement sur la place Aimé Dupont. Le parking sera entièrement occupé par le chantier de septembre à décembre 2021 : réseaux et béton sablé en septembre, terrassement en octobre, bordures et revêtements en novembre, finition début décembre. Ainsi, les places de stationnement seront condamnées, les usagers et clients seront invités à stationner sur le nouveau parking de la mairie situé à proximité. Pour cela, une signalisation sera mise en place.

Le cheminement piétonnier en béton devant les commerces n'est pas impacté par les travaux et restera accessible. Les livraisons s'effectueront, à l'arrière, par la rue de Dachsberg. En cas de besoin, pour des raisons impérieuses d'urgence et de sécurité, pour les secours par exemple, l'entreprise exécutant les travaux assurera l'accès par interruption momentanée des travaux. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre patience.

UNE RENTRÉE SPORTIVE

ASSOCIATION SPORTIVE DES ARAVIS

La rentrée est là.

L'ASA et les animatrices sont prêtes à vous accueillir à partir de début octobre pour de nouveaux cours de gym : senior - Pilates - gym posturale - stretching - cardio, les lundis et mercredis soirs.

Nous attendons maintenant le feu vert et les dernières mesures sanitaires à appliquer. D'ores et déjà, prévoyez votre passe sanitaire qui sera obligatoire à chaque cours. De plus amples informations vous seront données lors de l'assemblée générale **le vendredi 24 septembre à 20 h à la salle Sixtine**.

En attendant, vous pouvez toujours vous joindre à nous pour les activités extérieures le lundi après-midi pour les séniors, le mercredi soir (course à pied, marche nordique) et le samedi matin (rando).

ASSOCIATION D'EXPRESSION GYMNIQUE DES ARAVIS

Mireille, notre professeur est partie ! la crise sanitaire a précipité son départ en retraite après plus de trente belles années de fidélité auprès de l'association ! Avec sa formation de danseuse, elle nous créait chaque trimestre des cours sur mesure où tout était réfléchi pour être en accord : musique, mouvements, rythme, que du bonheur !

Sa remplaçante Joana Mermillod-Quintero, éducatrice sportive diplômée d'état, promet un moral au top et une bonne santé avec ses cours de gym. Alors laissez-vous tenter ! Passe sanitaire obligatoire.

La reprise des cours aura lieu, en principe durant la semaine du 20 septembre :

- à Saint-Jean-de-Sixt : lundi et vendredi à 12 h 45, à la salle La Sixtine.

- à Grand-Bornand : jeudi 19 h 30 et mercredi 15 h pour la gym douce à la salle St Jean Baptiste.

VIE LOCALE

ASSOCIATION DE LA CHASSE

La saison de chasse 2021/2022 débutera le dimanche 12 septembre 2021 et se clôturera le dimanche 16 janvier 2022. La chasse peut se pratiquer en temps de neige, avec certaines restrictions.

Sur la commune de Saint-Jean-de-Sixt, la chasse est ouverte les samedis, dimanches, mardis et jeudis. D'autre part, une permanence de contrôle des prélèvements a lieu tous les soirs de chasse (sauf le mardi) de 19 h 15 à 19 h 30 (18 h 15 à 18 h 30 en heure d'hiver) au local de l'ancien télésiège (364 route de Fromaget). N'hésitez pas à venir rencontrer les chasseurs.

BIBLIOTHÈQUE ST JEAN BOUQUINE

Attention nouveaux horaires : les bénévoles ont le plaisir de vous accueillir le mardi de 16 h à 18 h, le vendredi de 17 h à 19 h et dimanche 19 septembre, de 10 h à 12 h. Le nouveau décret du 9 août impose le passe sanitaire, obligatoire pour les adultes dans les bibliothèques quelle que soit leur taille. Nous vous remercions de le présenter spontanément aux bénévoles dès votre entrée dans les lieux.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Si vous constatez un dysfonctionnement d'un lampadaire public, n'hésitez pas à le signaler en Mairie ; auparavant munissez-vous du numéro gravé sur le candélabre.

SUR LE THÈME DE LA MOBILITÉ

ÉTUDE DE MOBILITÉ

La Communauté de Communes des Vallées de Thônes et l'agglomération du Grand Annecy se sont associées pour lancer une vaste étude portant sur les déplacements entre leurs deux territoires, en partenariat avec le Département de la Haute-Savoie, pour offrir des solutions de mobilités viables et cohérentes.

Un diagnostic précis de l'organisation des déplacements sur le territoire de la Vallée de Thônes, ainsi que des concertations avec les acteurs du territoire seront réalisés. Les résultats de ces enquêtes devront permettre de mieux comprendre la réalité des flux de déplacements quotidiens tant sur la zone considérée que sur celles situées à proximité, afin de proposer des réponses adaptées à court et moyen terme. Plusieurs axes seront étudiés : la desserte des stations des Aravis, l'implantation des parcs relais, les connexions cyclables, le développement des offres de transports collectifs...

Cette enquête pour mieux comprendre les pratiques et les besoins est donc lancée sur l'ensemble du territoire concerné via un questionnaire en ligne : <http://www.cutt.ly/Enquete-Mobilites-CCVT>

Elle s'adresse à tous : habitants, touristes, excursionnistes, actifs... sans distinction d'âge. Un temps d'enquête sur le terrain se déroulera ultérieurement sur le marché de Thônes, ainsi que sur les lieux touristiques cet été et l'hiver prochain.

La mobilité est l'affaire de tous, alors ensemble, "imaginons les déplacements de demain".

CHALLENGE MOBILITÉ « Pour un jour ou tous les jours, au travail j'y vais autrement »

Qu'est-ce que c'est ? C'est une initiative de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, qui se déroule dans les 12 départements. Depuis 2011 ce Challenge propose chaque année aux établissements d'organiser, en interne et le temps d'une journée, un défi collectif sur le thème de la mobilité.

Il est un réel outil de promotion et de sensibilisation aux modes de transports alternatifs à la voiture individuelle destiné à toutes les entreprises, administrations ou associations. **En effet, le mardi 21 septembre, chacun est invité à laisser sa voiture individuelle au garage au profit de la marche, du vélo, des transports en commun ou du covoiturage pour effectuer son trajet domicile-travail.**

Pour les entreprises, cet évènement « clé en main » permet d'impulser, de valoriser et de dynamiser leurs initiatives dans le domaine des déplacements (comme par exemple les plans de mobilité).

C'est aussi un outil de mobilisation pour fédérer des salariés et le tissu économique local autour d'un évènement commun, et un moyen ludique et convivial pour promouvoir les transports publics et toutes les solutions plus sûres, plus économiques et plus propres pour se déplacer. Pour un jour ou tous les jours ! Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions :

<https://challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr/Register/step1/>

SANTÉ

PASS SANITAIRE JEUNES

Le pass sanitaire est exigible pour tous les jeunes de 12 à 17 ans, à partir du 30 septembre 2021, pour toutes les activités extra-scolaires physiques, sportives, culturelles et ludiques. La vaccination peut être réalisée auprès de votre médecin traitant, en pharmacie, au cabinet infirmier ou au centre de vaccination à Thônes. Pour les moins de 16 ans, l'autorisation parentale des deux parents est obligatoire. Les jeunes de plus de 16 ans peuvent accéder à la vaccination sur la base d'un seul consentement. Se munir de la carte vitale d'un des parents.